Municipalité MASSUEVILLE
Un village qu'on prend à

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MASSUEVILLE
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Karine Marquette, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Massueville a adopté, lors de sa séance tenue le 2 novembre 2026, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
5 janvier 2027	19 h 30	5 juillet 2027	19 h 30
1er février 2027	19 h 30	7 septembre 2027	19 h 30
1er mars 2027	19 h 30	4 octobre 2027	19 h 30
5 avril 2027	19 h 30	8 novembre 2027	19 h 30
3 mai 2027	19 h 30	6 décembre 2027	19 h 30
7 juin 2027	19 h 30		

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Massueville, ce 3 novembre

Karine Marquette-Lavoie
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe